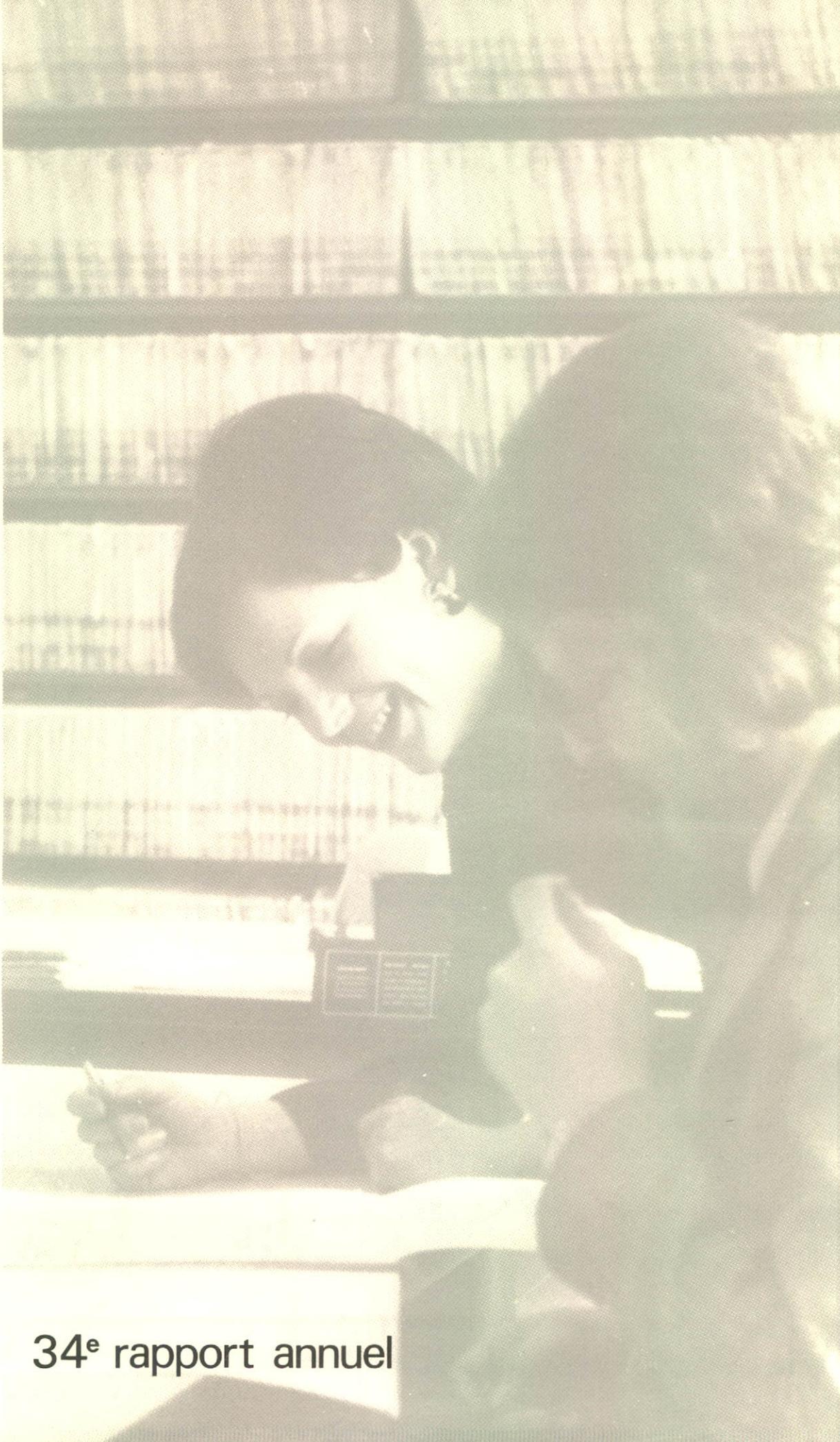


LA SÉCURITÉ

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA



RAPPORT
ANNUEL
1973



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Montréal

34^e rapport annuel

le conseil d'administration

*FRANÇOIS ADAM

Président

Lévis

*CLAUDE DUCHARME

1er Vice-Président

Montréal

*PAUL CHARETTE

2e Vice-Président

Valleyfield

*JACQUES L'HEUREUX

Secrétaire-Trésorier

Ottawa

Administrateurs

ÉMILE BERNARD

Tracy

ROMÉO BOUDREAU

Beaucanton

ERNEST CHÉNIER

Montréal

RENÉ DUPONT

Sherbrooke

GABRIEL FOREST

St-Boniface

JEAN-YVES GAUTHIER

Matane

GÉRARD GOULET

Québec

ARTHUR LANDRY

Carleton Sur Mer

FRANÇOIS LAROCHE

Arvida

LUCIEN MAYNARD

Edmonton

OSCAR MERCURE

Lévis

JEAN-PAUL MIREAULT

Joliette

JEAN-PAUL MORIN

La Salle

J. PHILÉMON TREMBLAY

Shawinigan-Sud

*Membres de l'exécutif

Les membres de la régie interne

*ANDRÉ CHAMBERLAND

Directeur Général

MICHEL ARCHAMBAULT

Directeur du Service

des Agences

PIERRE ARCHAMBAULT

Directeur des Services

Automobile et Responsabilité

GILLES BERNIER

Directeur du Service

de la Garantie

MARCEL CÔTÉ

Directeur du Service

des Biens

PAUL DÉSY

Directeur du Service

des Sinistres

JEAN GAGNON

Directeur du Service

de la Comptabilité

J.-MARCEL LORD

Directeur du Service

du Personnel

GERMAIN SIMARD

Directeur de la

Succursale de Québec

DONALD M. HISEY

Directeur de la

Succursale de Toronto

*Membre de l'exécutif



Régie interne

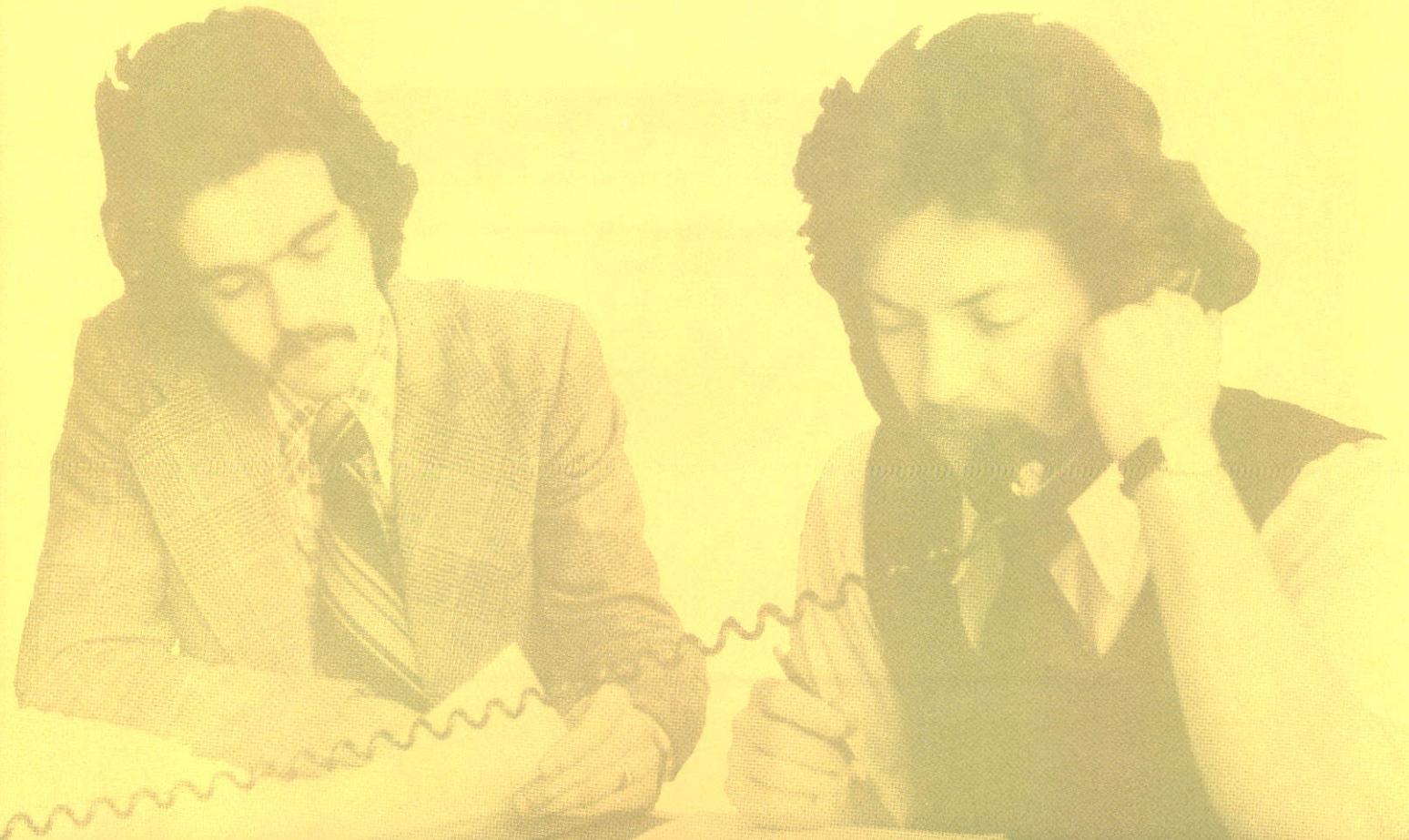
rapport des vérificateurs

Nous avons examiné le bilan de LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA au 31 décembre 1973 ainsi que l'état de revenus et dépenses et l'état des bénéfices non répartis pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1973 ainsi que ses résultats d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux pratiques comptables prescrites ou permises par la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, lesquelles, à l'exception de celles dont il est fait mention à la note 1, ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables Agréés

Montréal, le 15 février 1974



bilan au 31 décembre

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1972)

actif	1973	1972
Placements, à la valeur du marché (note 2)		
Actions privilégiées et ordinaires	\$ 1,792,627	\$ 1,460,638
Obligations	8,224,257	8,558,535
Certificats de dépôts garantis	—	400,000
	<u>\$10,016,884</u>	<u>\$10,419,173</u>
Encaisse	652,095	410,750
Intérêts courus sur les placements	141,129	150,206
Comptes à recevoir des courtiers	2,744,099	2,519,384
Comptes à recevoir des réassureurs	518,373	321,159
Remboursement d'impôts sur le revenu	22,812	—
Autres comptes à recevoir	—	54,232
Placements pour le compte des réassureurs (note 3)	4,401,958	4,539,723
Mobilier et agencement	1	1
	<u>\$18,497,351</u>	<u>\$18,414,628</u>
Signé pour le Conseil d'Administration		
<i>François Adam, administrateur</i>		
<i>Jacques L'Heureux, administrateur</i>		

notes aux états financiers

1 - Pratiques comptables:

Les états financiers sont préparés conformément aux pratiques comptables prescrites ou permises par la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Les exigences du Service des Assurances portent sur la liquidité et sur la solvabilité des compagnies d'assurance et, à cette fin, prévoient que:

- Certains actifs, tels le mobilier de bureau et autres actifs non admis, sont comptabilisés aux dépenses l'année de leur acquisition;
- Les frais d'acquisition de nouvelles polices sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus;
- La dépense d'impôts sur le revenu et les impôts à payer sont calculés selon la méthode des "impôts payables";
- Les placements sont comptabilisés à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure au coût.

Les états financiers de la compagnie diffèrent du rapport annuel soumis au Service des Assurances du Ca-

nada sur les points suivants:

- les comptes à recevoir des courtiers, présentés au bilan, comprennent des soldes antérieurs au 1er octobre 1973 s'élevant à \$133,643; ces soldes ne sont pas admis par le Service des Assurances;
- la réserve pour la réassurance cédée aux compagnies non licenciées s'élevant à \$210,187 n'a pas été comptabilisée.

Cependant, la valeur totale des actifs de la compagnie au 31 décembre 1973 est suffisante pour couvrir 115% du passif tel que requis par les articles 103 et 104 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

2 - Placements:

Les titres ont été établis à la valeur au marché au 1er novembre 1973 pour les obligations et actions privilégiées et au 31 décembre 1973 pour les actions ordinaires tel que permis par le Service des Assurances. Le coût de ces titres s'élève à \$10,231,320 au 31 décembre 1973 (\$10,408,263 au 31 décembre 1972) et l'excédent du coût sur la valeur au marché est présenté dans l'état des bénéfices non répartis.

passif

	1973	1972
Provisions pour réclamations en voie de règlement et honoraires d'ajustement	\$ 4,977,415	\$ 4,818,399
Primes non acquises	2,975,023	2,770,688
Comptes à payer	25,334	19,783
Taxes à payer et frais courus	174,703	180,462
Impôts sur le revenu à payer	—	95,000
Dû aux courtiers et aux assurés	131,200	115,330
Dû aux réassureurs	478,353	280,196
Dépôts des réassureurs	6,768,309	7,063,338
Capital - Actions Autorisé: \$2,000,000 20,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$100 chacune		
Emis et payé - 7,575 actions	757,500	757,500
Surplus d'apport (note 4)	1,436,041	1,436,041
Bénéfices non répartis	773,473	877,891
 Engagement (note 5)	 \$18,497,351	 \$18,414,628

3 - Placements pour le compte des réassureurs:

Les placements effectués pour le compte des réassureurs se partagent comme suit:

	1973	1972
Obligations	\$4,310,815	\$4,400,690
Encaisse	91,143	139,033
	<hr/> <u>\$4,401,958</u>	<hr/> <u>\$4,539,723</u>

Les obligations ont été comptabilisées à leur valeur au marché au 1er novembre 1973.

4 - Surplus d'apport:

	1973	1972
Prime reçue à l'émission du capital-actions	\$ 647,386	\$ 647,386
Contributions volontaires des actionnaires	788,655	788,655
	<hr/> <u>\$1,436,041</u>	<hr/> <u>\$1,436,041</u>

5 - Engagement:

La compagnie est engagée en vertu d'un bail avec Place Desjardins Inc. pour une période de 30 ans commençant le 1er mai 1975 au loyer annuel de \$188,113 plus une clause escalatoire couvrant les taxes et les dépenses d'entretien.

6 - Réclamations nettes payées et encourues

Les réclamations nettes encourues au cours de l'exercice 1973 comprennent un montant de \$48,181 (\$49,812 - 1972) payé au Fonds d'Indemnisation des victimes d'accidents d'automobile.

7 - Impôts sur le revenu:

Les impôts sur le revenu de l'exercice 1972 ont été diminués d'environ \$58,000 par suite du report des pertes subies antérieurement.

état des revenus et dépenses

1973

1972

REVENUS		
Primes souscrites	\$17,657,524	\$18,655,495
Revenus nets de placements	616,528	547,526
TOTAL DES REVENUS	\$18,274,052	\$19,203,021
DÉPENSES		
Réclamations nettes payées et encourues (note 6)	\$ 4,594,504	\$ 4,275,112
Réassurance cédée sur primes souscrites	10,654,327	12,061,667
Taxes sur primes souscrites et permis	182,719	206,570
Augmentation des primes non acquises	204,335	81,624
Commissions et dépenses d'administration	2,547,239	2,076,578
TOTAL DES DÉPENSES	\$18,183,124	\$18,701,551
Bénéfice avant impôts sur le revenu	90,928	501,470
Impôts sur le revenu (Remboursement) (note 7)	(30,000)	95,000
Bénéfice net de l'exercice	120,928	406,470
	\$18,274,052	\$19,203,021

état des bénéfices non répartis

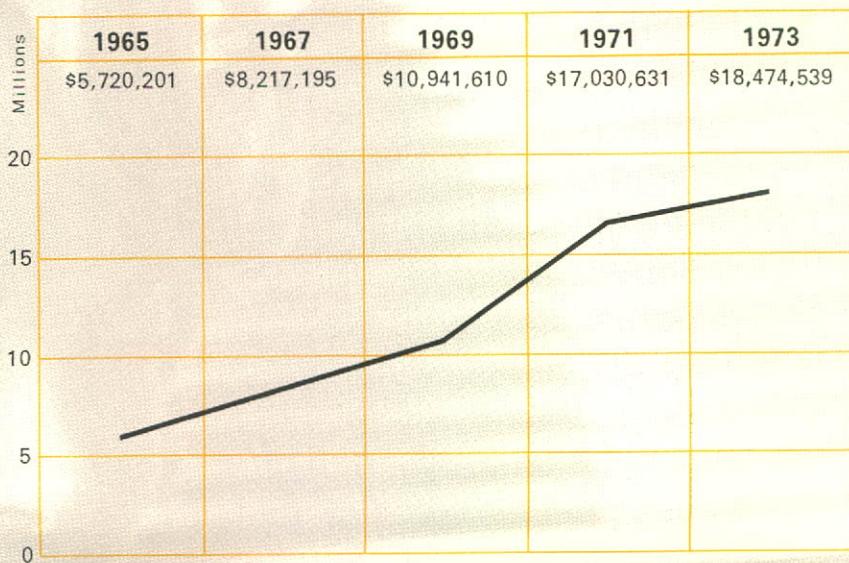
1973

1972

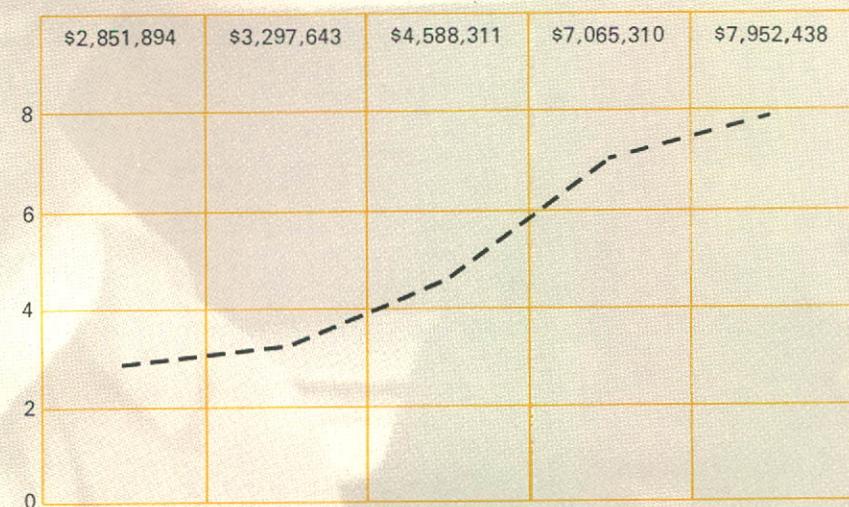
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	\$ 877,891	\$ 260,235
Bénéfice net de l'exercice	120,928	406,470
Augmentation (Diminution) de la valeur au marché des placements (note 2)	(225,346)	211,186
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 773,473	\$ 877,891

quelques chiffres

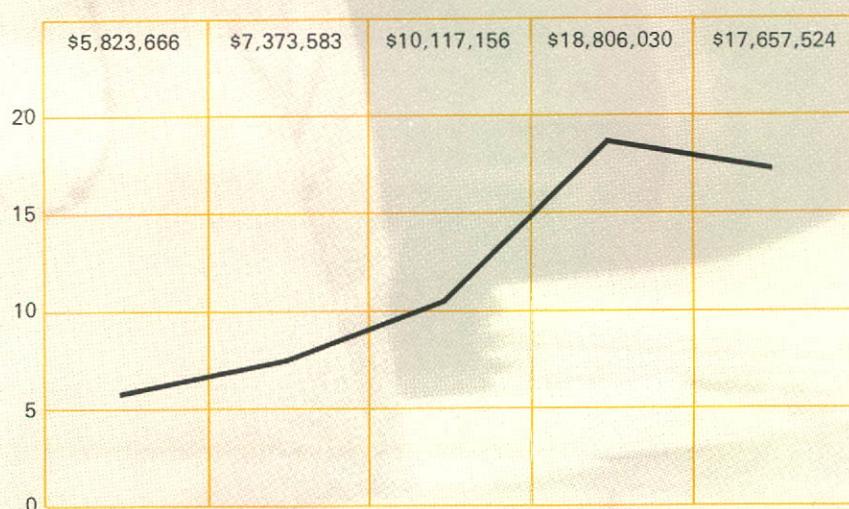
Actif



Primes non acquises et provision pour réclamations en voie de règlement



Primes souscrites



genres d'assurances

INCENDIE ET BRANCHES CONNEXES

RISQUES MULTIPLES

TRANSPORTS TERRESTRES

BIENS PERSONNELS

BIENS IMMOBILIERS

AUTOMOBILE

VOL

CAUTIONNEMENTS

BRIS DE GLACES

RESPONSABILITÉ CIVILE

RESPONSABILITÉ PATRONALE

MARINE

Siège social: 1259, rue Berri (10e étage), Montréal, Qué., Canada H2L 4E2





LA SÉCURITÉ
COMPAGNIE D'ASSURANCES
GÉNÉRALES DU CANADA

Siège social: 1259, rue Berri (10^e étage)

Montréal, Prov. de Québec, Canada.

H2L 4E2

IMPRIMÉ AU CANADA